



ETE 2020

ARECHES
SAVOIE

CAP A L'EAU

073 001 001

Vacances Pour Tous
21 rue Saint Fargeau / CS 72021
75989 PARIS Cedex 20
Agréé JEPVA par le Ministère de la
Jeunesse, des Sports et de la Vie
Associative
– Inscrit au Registre des opérateurs de
Voyages et Séjours Certification
d'Immatriculation : IM 075 100 379
– Agrément national d'organisme de
Tourisme social et familial n° 06.07.04
Association reconnue d'utilité publique par
décret du 31/05/1930

ADRESSE DU CENTRE

Chalet Le Chornais
1000 Montée du Chornais
ARECHES
73270 BEAUFORT
Tél : 04.79.38.10.75
Chalet.chornais@fol73.fr

RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Votre enfant est inscrit en « rendez-vous sur place ». Vous le conduisez directement au centre de vacances et vous allez le rechercher.

HORAIRE D'ARRIVEE AU CENTRE : vers 16h00

HORAIRE DE DEPART DU CENTRE : vers 16h00

Les horaires seront confirmés sur la convocation départ.

TRANSPORT

En train depuis Paris, Lyon, Valence, Annecy et Grenoble jusqu'à Chambéry. Transfert en car jusqu'au centre, trajet de 80 km d'environ 1 heure. Le voyage s'effectue de jour.

1^{er} et dernier repas servis

Premier repas inclus : Le dîner

Dernier repas inclus : Le déjeuner et le goûter

SITE

► Situation géographique : Bienvenue en Savoie !

Notre centre se situe au « pays des mille chalets », au pied du Mont Blanc, dans l'un des massifs les plus préservés de France : Le Beaufortain.

Trois kilomètres après Beaufort, le village d'Arêches, second pôle de la commune d'Arêches Beaufort, ravira les enfants. Posé dans une vallée ouverte et ensoleillée, il est composé de jolis chalets de bois patinés.

► Cadre de vie : Le Chalet du Chornais dispose d'aménagements intérieurs fonctionnels et chaleureux, les différents lieux de vie sont habillés de bois et décorés d'objets traditionnels, dans un esprit typiquement montagnard.

L'agencement des 33 chambres, équipées de sanitaires complets, a été pensé pour accueillir les jeunes dans des conditions maximales de confort.

Autres équipements : salles d'activités, bibliothèque, grand salon, salle de ping-pong.

► Effectif du groupe : 24 participants



Le village d'Arêches



La salle de restaurant



Le coin salon

ACTIVITES

C'est peu de dire qu'il va y avoir du sport au Chornais !

Rafting: 1 descente de prise de contact suivi d'une descente « à fond »

Canyoning : 1 séance sur l'un des magnifiques sites des bords du lac d'Annecy

Une randonnée découverte de la faune et de la flore.

Slackline, sarbacane

Baignade à la piscine de Beaufort

Un programme bien rempli pour une semaine de vacances formidable.

DOCUMENT OBLIGATOIRE

Rafting et canyoning: **test d'aisance aquatique**
(Imprimé joint à la fin de ce document)

ORGANISATION DU SEJOUR

► Équipe d'encadrement : Un animateur de vie quotidienne BAFA pour 12 jeunes (normes règlementaires), les moniteurs brevet d'état pour les activités spécifiques, l'équipe de direction, et également les autres adultes présents sur le centre participent au bon déroulement du séjour, avec un souci constant de sécurité et d'apprentissage.

Une équipe d'animation attend vos enfants pour leur faire passer de très bonnes vacances, en toute sécurité. Cette équipe a les compétences pour réussir les activités choisies. Son but est également de faire apprécier à votre enfant la vie passée avec d'autres, dans le respect mutuel, tout en favorisant sa propre autonomie.

► Vie collective : Le rythme de vie prend en compte les besoins de récupération des enfants. Un réveil individualisé, des temps d'activités calmes après les repas permettent à chacun de trouver son juste rythme.

► Alimentation : Les repas, préparés par le cuisinier du centre, sont équilibrés, variés et pris à des heures régulières. C'est un temps éducatif durant lequel les animateurs veillent à ce que chacun goûte de tout et mange suffisamment. Les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Toutefois nous remercions les parents de contacter le centre pour vérifier la faisabilité des menus adaptés. Les convictions religieuses et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidences sur l'organisation collective.

► Pour avoir des nouvelles de votre enfant : Des nouvelles sont disponibles via internet : <http://blog.chornais.foi73.fr>. Vous pouvez dès à présent consulter les blogs des séjours de l'été 2019.

C'est pourquoi, nous vous demandons de compléter et de remettre à l'équipe du centre le document relatif au droit à l'image.

L'équipe du centre fera le maximum pour mettre à jour ce blog le plus souvent possible. Ne soyez pas trop déçus si les nouvelles sont irrégulières ; c'est souvent le signe de vacances riches et actives pour vos enfants.

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

PREPARER VOTRE SEJOUR

- ▶ **Trousseau** : Reportez-vous à la liste ci-jointe. Cette liste est adaptée à notre centre. Elle a été établie pour permettre aux enfants d'avoir à disposition du linge pratique et propre pendant tout le séjour.
- ▶ **Lavage du linge** : Le linge n'est pas lavé, sauf catastrophe bien entendu, pour les séjours de 7 jours. Les enfants étant parfois étourdis, nous vous remercions d'identifier les vêtements.
- ▶ **Argent de poche** : L'argent sera confié à l'animateur responsable du groupe de votre enfant. Il nous semble qu'une somme de 15 € à 20 € soit amplement suffisante. Peut-être moins si votre enfant est plus jeune, peut-être plus si c'est un ado !
- ▶ **Santé** : Une assistante sanitaire veillera à la bonne santé de tous, en collaboration avec le médecin. A ce sujet, la fiche sanitaire devra être remplie avec le plus grand soin. N'omettez pas de nous signaler tout problème même s'il vous paraît anodin concernant votre enfant. N'hésitez pas à joindre un additif si besoin. Vos indications seront précieuses pour le médecin.
Si votre enfant est en cours de traitement médical à son arrivée, il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments. En effet, tout comme les établissements scolaires, nous n'avons pas le droit de donner des médicaments aux enfants.
- ▶ **Frais médicaux** : Si votre enfant a besoin de soins pendant son séjour, le centre fait l'avance des frais qui vous sont ensuite facturés. A réception de votre règlement, les fiches de soins vous sont envoyées. Si vous êtes bénéficiaire de la CMU, il est indispensable de nous donner une attestation avec dates de validité correspondant au séjour.
- ▶ **Le téléphone** : Votre appel téléphonique au centre doit avoir un caractère d'urgence, sinon privilégiez l'envoi d'un mail.
- ▶ **Utilisation du téléphone mobile** : Il n'y a quasiment pas de réseau sur le site du Chornais. Quoi qu'il en soit, l'usage des portables sera règlementé par l'équipe du centre.
- ▶ **Objets de valeur** : Sont-ils bien utiles ? Vêtements de marque, bijoux....

Attention : les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable, Ipod, et autres, ne sont pas couverts par l'assurance de notre Association.

ASSURANCE

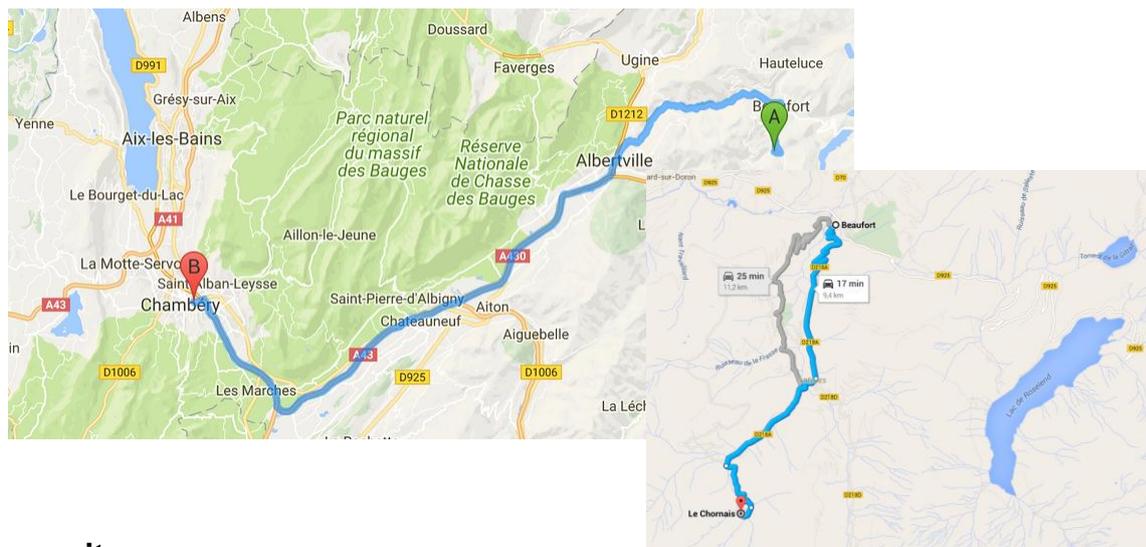
Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens.
En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Documents à remettre le jour du départ :

- la fiche sanitaire complétée et signée (attention cette fiche revêt un caractère très important en cas de problème médical ou d'accident)
- la photocopie de votre carte d'assuré ou l'attestation de votre CPAM (à joindre à la fiche sanitaire)
- l'autorisation au droit à l'image
- Autre(s) document(s) spécifique(s) si demandé.

Plan d'accès détaillé



Venir en voiture

Autoroute A43 jusqu'à Albertville,

Puis D925 jusqu'à Beaufort Sur Doron – D218 jusqu'à Arêches et D65 direction Le Planay. Juste avant Le Planay, à gauche, passer un petit pont, direction le Chornais (côte de 800 m).

Venir en train / transports en commun

Gare SNCF ALBERTVILLE puis liaison autocar (se renseigner auprès de la SNCF).

AUTORISATION POUR LE DROIT A L'IMAGE

Madame, Monsieur,

Votre enfant est inscrit dans un centre de vacances. Au cours du séjour, il/elle sera amené/e à utiliser du matériel audio-visuel (photo, vidéo, informatique et internet) lors des activités. Afin que votre enfant puisse passer un séjour optimal, puisse participer pleinement aux activités audiovisuelles et ramener un merveilleux souvenir de ses vacances, nous vous demandons d'autoriser l'apparition de votre enfant sur support photo, vidéo, informatique et internet, conformément à la législation relative aux droits de la personne photographiée et à l'article 9 du code civil.

Je soussigné/e :

Représentant/e légal de l'enfant :

Demeurant :

.....

Inscrit/e sur le séjour :

Du au

> autorise **> n'autorise pas** (*razer la mention inutile*)

L'équipe d'animation et l'organisateur « Ligue de l'enseignement » à utiliser dans le cadre du séjour organisé par VACANCES POUR TOUS :

- l'image et la voix de mon enfant sur support photographique, vidéo et informatique.
- l'image et la voix de mon enfant sur le site internet ou le blog du centre de vacances, permettant d'avoir un lien entre l'enfant et ses proches.
- l'image de mon enfant pour la présentation et l'illustration des centres de vacances proposés aux enfants (Brochure et site internet, départementaux et Nationaux, Vacances pour tous).

Fait à

Signature du représentant légal

Le

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire



Attestation d'aptitude préalable à la pratique d'activités nautiques et aquatiques dans les accueils collectifs de mineurs

(Arrêté du 25 avril 2012 portant application de l'article R.227-13 du
code de l'action sociale et des familles)

A placer dans la valise et / ou à remettre aux animateurs le jour du départ

Dans le cadre d'accueils collectifs de mineurs en centre de vacances ou centre de loisirs, la pratique des activités listées ci-dessous, est subordonnée à la production d'une attestation d'aptitude. Activités concernées : le canoë, le kayak et activités associées, la descente de canyon, le ski nautique, la nage en eau vive, le radeau et activités de navigation associées, le surf, la voile.

Le test est à effectuer en piscine

Seules les personnes possédant les qualifications suivantes sont habilitées à remplir cette attestation : une personne titulaire du titre de maître nageur sauveteur ou du brevet national de sécurité aquatique (BNSSA), soit une personne titulaire du brevet d'Etat d'éducateur sportif (BEES) dans l'activité nautique ou aquatique considérée, soit les autorités de l'éducation nationale dans le cadre scolaire.

Je soussigné(e),

.....
Titulaire du diplôme

.....N°.....

Certifie que, (nom et prénom du mineur) :

Né (e) le :/...../.....

Demeurant :
.....

A satisfait aux tests préalables à la pratique des activités aquatiques et nautiques en Accueils Collectifs de Mineurs, tels qu'ils sont définis dans l'article 3 de l'arrêté du 25 avril 2012 portant application de l'article R.227-13 du code de l'action sociale et des familles :

- Effectuer un saut dans l'eau
- Réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes
- Réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes
- Nager sur le ventre pendant 20 mètres
- Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant

Epreuves effectuées avec brassières / sans brassière de sécurité (rayer la mention inutile)

Fait le : à

Signature :

Cachet :

FICHE INDIVIDUELLE DE TROUSSEAU

ARECHES BEAUFORT

NOM - PRENOM DE L'ENFANT : _____

IMPORTANT : Le linge n'est pas lavé pour les séjours de 7 jours, sauf accident. Il est tout de même impératif de le marquer au nom et prénom de votre enfant. Un inventaire est automatiquement réalisé à l'arrivée de l'enfant et à son départ.

7 tee-shirt

7 slips ou culottes

2 sweat dont 1 chaud

6 paires de chaussettes

1 pyjama

2 short

1 pantalon et 1 survêtement

1 maillot de bain + 1 serviette de bain

1 imperméable (k-way)

Un anorak ou polaire...

1 paire de chaussures de marche

1 paire de tennis en bon état

1 paire de pantoufles

1 serviette de toilette

2 gants de toilette

Nécessaire à toilette

1 sac à linge sale

Mouchoirs jetables

1 gourde (de préférence en métal)

1 petit sac à dos

Lunettes de soleil + chapeau de soleil + crème solaire

.....
.....
.....
.....